

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

1 <b>Intitulé du module</b>		<b>Professionnalité</b>	2025-2026
<b>Code</b> T.TS.SO352.AS1.F.26	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
<b>2 Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 9 ECTS		<b>Langue</b> <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais

3 <b>Prérequis</b>
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres

### Autres prérequis

La validation préalable des modules fondamentaux est vivement recommandée.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

##### Compétence principale visée :

4 - Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

##### Compétences secondaires visées :

3 - Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5 - Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6 - Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

8 - Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

##### Objectifs généraux d'apprentissage :

A la fin du module, l'étudiant-e est capable de :

1. Orienter les bénéficiaires et entreprendre des démarches pertinentes dans des situations professionnelles complexes en mobilisant des connaissances juridiques et administratives de base dans les principales assurances sociales, l'aide sociale, le droit du travail, le droit des étrangers, le droit en matière de contribution d'entretien et de bourses d'études.
2. Identifier les enjeux et les défis en lien avec l'aide sociale dans une situation complexe pour les bénéficiaires et/ou l'AS.
3. Identifier les enjeux et les défis en lien avec l'insertion professionnelle dans une situation complexe pour les bénéficiaires et/ou l'AS.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

##### Le contenu du module est construit autour de 3 axes :

1. Introduction aux principales assurances sociales (AVS, AI, PP, AC, assurance maladie, AA, PC, AF) et autres domaines juridiques (droit du travail, droit des étrangers, bourses d'études, contribution d'entretien)
2. Introduction à l'aide sociale et à ses enjeux tant pour les professionnel-le-s que pour les bénéficiaires
3. Introduction aux dispositifs et aux mesures d'insertion socioprofessionnelle

**Formes d'enseignement :** alternance de cours ex-cathedra, d'exercices pratiques écrits et oraux, individuels et de groupe.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Participation active aux séquences de formation et aux travaux de groupes (ateliers).

Examen écrit individuel sous forme d'analyse d'une situation emblématique, sur les axes 1-2-3

Date de l'évaluation : lundi 22 juin 2026, 8h55-12h25

Des précisions seront communiquées au début du module

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### Autres modalités de remédiation

#### Modalités de répétition

##### Note F - répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)

Il ou elle peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module AS1 lors de la deuxième session prévue durant la même année académique,

Examen écrit individuel sous forme d'analyse d'une situation emblématique, sur l'axe 1-2-3

Date de l'évaluation : mardi 01 septembre 2026, 8h55-12h25

b) soit fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante;

Dans cette variante b), la répétition concerne uniquement l'axe insuffisant pour autant que les modalités d'examen n'aient pas changé par rapport à l'année précédente.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante aux conditions de validation de la promotion suivante.

Dans cette variante c), la répétition concerne uniquement l'axe insuffisant pour autant que les modalités d'examen n'aient pas changé par rapport à l'année précédente.

Procédure : L'étudiant-e annonce par courriel au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la réception de sa note F, la modalité qu'il-elle choisit. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

#### 8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

- Bonvin, J.-M., Gobet, P., Rossini, S., & Tabin, J.-P. (2015). Manuel de politique sociale. Editions EESP-collection Les outils et Editions Réalités sociales.
- Boschetti P. (2023). L'Affaire du siècle, le 2e pilier et les assureurs. Editions Alphil
- Fellay-Favre,E (2019). Le travail social et le recours à la fiction. La relation entre assistant.e. social.e et bénéficiaire de l'aide sociale financière en Suisse. Paris : L'Harmattan,
- Gnaegi, Ph. (2017). Histoire, structure et financement des assurances sociales en Suisse. Schulthess Verlag.
- Keller (2019). L'aide sociale en Suisse, chronologie des transformations. Interventions et décisions aux niveau fédéral, cantonal et communal, 2000 à 2018. Avenir social, 1-52.
- Maille D. (2007). Du travail social à l'action juridique. Plein droit, 1(72),19.

Des ressources bibliographiques complémentaires seront proposées en cours de module et seront disponibles sur Moodle.

10 **Enseignant-e-s**

Bauwens Rita  
Bourqui Jean-Luc  
Gabriel-Hofmann Kathrin  
Gloor Philipp  
Gutjahr Elisabeth  
Kämpf Achena Martine  
Kohler Brigitte  
Lumingu Jean-de-Dieu  
Martina Alexandre  
Modica Sandra  
Moser Yannick  
Pillonel Pierre  
Reynaud Caroline  
Sansonnens Antoine  
Tschachtl Nelly

**Responsable de module \***

Sandra Modica

**Descriptif validé le \***

1<sup>er</sup> février 2026

**Descriptif validé par \***

Etienne Jay  
Responsable de filière